

Motion 2163

Fluidifier le trafic à la douane autoroutière : faisons sauter le bouchon de Bardonnex !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que selon le rapport de la Direction générale de la mobilité (DGM) de 2011 relatif au trafic aux limites cantonales genevoises, le trafic journalier à la douane de Bardonnex, plateforme autoroutière, s'élevait à 43 300 véhicules par jour de semaine en 2010, contre 27 000 en 2000 ;
- que, en d'autres termes, l'on constate une hausse du trafic impressionnante, en particulier aux heures de pointe, atteignant 60,4% en dix ans, et que la tendance à la hausse est toujours d'actualité ;
- que malgré les discussions menées par les autorités fédérales avec les autorités françaises il y a quelques années, un bouchon toujours plus long se forme quotidiennement, sur l'autoroute, aux abords de la douane de Bardonnex ;
- que le bouchon de Bardonnex, en s'étendant jusqu'au tunnel de Vernier, constitue désormais le principal goulet d'étranglement du contournement autoroutier de Genève ;
- qu'en découlent des nuisances importantes et des effets collatéraux néfastes tels qu'un report de trafic vers les petits villages frontaliers de la région comme Perly ou Soral ;
- que, pourtant, les accords de Schengen ont mis fin au contrôle systématique des personnes aux frontières ;
- que l'élargissement de l'autoroute de contournement, considéré à juste titre comme prioritaire par le canton et la Confédération, restera pratiquement sans effet à ce niveau si aucune mesure n'est prise ;
- qu'enfin, trois voies sont d'ores et déjà ouvertes en direction de la France aux heures de pointes, mais que l'une d'entre elles est interdite aux voitures sur une courte distance, générant un effet d'entonnoir (cf. annexe)¹,

¹ Voir la M 2163 du 30 août 2013.

invite le Conseil d'Etat

- à adresser à l'Office fédéral des routes (OFROU) une requête visant à ce que soit mise en œuvre, cas échéant après concertation avec l'Administration fédérale des douanes (AFD), la DGM et les autorités françaises, toute mesure utile permettant une meilleure régulation du trafic à la douane de Bardonnex, afin d'éviter en particulier la formation de bouchons, aux heures de pointe, aux abords de la plateforme ;
- à obtenir en priorité les aménagements nécessaires à l'utilisation en continu des trois voies déjà ouvertes en direction de la France (suppression de l'effet d'entonnoir) ;
- à prendre toutes les mesures afin de favoriser le covoiturage, notamment en étudiant la réservation d'une voie à cet effet.